



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Julien Denormandie en Aveyron : au contact de l'agriculture aveyronnaise

Le ministre de l'Agriculture est en visite en Aveyron ce vendredi 24 septembre. Cette rencontre était très attendue par la profession agricole, qui tenait à accueillir le ministre sur le terrain pour le confronter aux problématiques et aux enjeux de l'agriculture aveyronnaise.

Après une présentation de l'agriculture aveyronnaise lui rappelant le poids de ce secteur dans l'économie locale (9% des emplois, 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires), son impact territorial (59% de la surface est consacré à la production agricole) et ses productions de qualité, ce rendez-vous était l'occasion d'aborder les sujets sur lesquels les agriculteurs demandent des réponses au ministre. Bien que cet échange arrive tardivement par rapport aux travaux sur la future Politique Agricole Commune (PAC), les orientations de cette dernière restent le dossier le plus important de la rencontre.

La PAC a déjà marqué l'actualité agricole de l'année 2021. En Aveyron elle a donné lieu à la traversée en tracteurs du Viaduc de Millau le 17 février, dans le but d'envoyer un signal fort à Paris et rappeler les spécificités de l'élevage de montagne, puis à Clermont-Ferrand le 25 mars, 5000 agriculteurs se sont réunis pour interpeller le ministre sur l'élevage de montagne.

Voici les principaux sujets sur lesquels ils tenaient à échanger avec Julien Denormandie.





La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AVEYRON

La Politique Agricole Commune et l'agriculture aveyronnaise

À l'échelle aveyronnaise, avec la nouvelle mouture de la Politique Agricole Commune (PAC) le montant des aides diminue de 10 millions d'euros, soit 1000 € par actif agricole par an.

Dans notre zone d'élevage, cette notion d'actif est primordiale et doit être mise en face de l'importance de garder un métier viable socialement. La multiplication des actifs nous permet d'atténuer les difficultés d'exercice de notre métier d'éleveur, notamment celles liées à l'astreinte. En effet, l'agriculture de groupe apporte de la souplesse à l'organisation du travail en élevage qui nécessite 365 jours de main d'œuvre spécialisée.

Les orientations de la PAC 2023

La PAC 2023 devra être à la hauteur des défis que le monde agricole doit relever qu'ils soient économiques, environnementaux ou démographiques. L'agriculture aveyronnaise a, par son modèle à taille humaine et ses productions sous signes officiels de qualité, démontré sa capacité économique et sa durabilité.

Les arbitrages rendus par le ministère de l'Agriculture en juillet dernier ne sont pas favorables à l'élevage ruminant.

Nous prenons acte de l'évolution de l'aide couplée bovine (ABA, ABL) en aide à l'UGB, particulièrement défavorable aux éleveurs bovins allaitants, mais salue toutefois le lien préservé entre l'attribution de l'aide et le maintien de naissances. L'absence de lien aurait été un signal vers un « désarmement » du troupeau allaitant français. Cependant la diminution de l'enveloppe se traduira par une baisse significative des soutiens sur certaines exploitations.

Les systèmes d'exploitation cumulant baisse des aides à l'hectare et baisse des soutiens couplés seront à coup sûr les grands perdants dans cette nouvelle PAC et aucune autre mesure ne permettra de venir en compensation. Ce sont le plus souvent des systèmes limités en surface et « intensifs » en main d'œuvre.

Les nouvelles dispositions sur l'éco-régime semblent être le bon compromis entre les évolutions exigées par la société et l'Union Européenne d'une part et la réalité des actions possibles sur les exploitations d'autre part.

Le maintien de l'ICHN dans sa dimension financière et dans sa mise en œuvre est positif. Ce soutien aux zones difficiles est particulièrement efficace pour favoriser le lien étroit entre l'activité d'élevage, les différents territoires et les actifs.

La profession salue également l'engagement sur l'installation, le maintien de l'enveloppe sur les veaux sous la mère. Les responsables agricoles interpellent donc le ministre sur les sujets suivants :

- Si la production des protéines est une priorité pour l'agriculture française, aucune région, aucun territoire ne doit être exclu de ce soutien à la protéine,
- Le comptage du nombre d'animaux (UGB) ne doit pénaliser aucun système d'exploitation,
- L'ensemble des systèmes herbagers (prairies naturelles, prairies temporaires, rotations herbe/culture) doit avoir accès au niveau supérieur de l'éco-régime,



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AVEYRON

- La nécessité de mieux cibler les aides européennes vers des agriculteurs qui participent effectivement à l'acte de production et à la vie économique des territoires ruraux, par là la nécessité de définir la notion d'agriculteur véritable. La définition de l'actif agricole doit se baser à la fois sur un niveau de formation, un acte de production, un revenu essentiellement agricole, une gouvernance de l'exploitation et de temps de travail. Les personnes en capacité de bénéficier d'une retraite à taux plein ne doivent plus pouvoir prétendre aux aides européennes de la PAC pour favoriser la circulation du foncier en limitant les situations de rente.

Renouveler les générations : au-delà d'un enjeu, une nécessité

Plus de 2 860 actifs agricoles ont plus de 58 ans, avec en moyenne 130 installations aidées par an dans le département, nous avons donc encore une dynamique d'installation positive. Notre ambition est bien d'arriver au remplacement de tous les actifs.

Susciter des vocations

Pour assurer le renouvellement des générations, la principale difficulté aujourd'hui est de susciter des vocations. Pourtant, le métier répond pleinement aux aspirations des générations actuelles en termes de recherche de sens et de concret. Sur ce sujet, on ne peut que se féliciter de la campagne "Les entrepreneurs du vivant". Cependant, cette dernière n'est pas suffisamment centrée sur l'agriculteur.

Découvrir les Hommes qui se cachent derrière ce métier

Convaincus de la noblesse et de l'attrait de ce métier d'agriculteur, les Jeunes Agriculteurs ont créé en Aveyron un outil de communication grand public disponible au-delà de nos frontières, il s'agit du podcast *Dans leurs bottes*.

Accompagner les futurs agriculteurs vers l'épanouissement

Nous soutenons un dispositif d'accompagnement qui permette de construire un projet de vie équilibré et tourné vers l'humain. L'accompagnement à l'installation doit être tourné vers l'humain afin de donner aux futurs entrepreneurs les clés d'un exercice épanouissant de leur métier et une meilleure résilience.

Anticiper et favoriser la transmission

La transmission est souvent le parent pauvre de la politique en faveur du renouvellement des générations. L'installation d'un nouvel agriculteur est le fruit d'une transmission. Cette dernière doit donc aussi être l'objet d'une réelle ambition politique dotée de moyens. La clé d'une transmission réussie réside l'anticipation de cette dernière. Un accompagnement national doit être mis en œuvre et décliné dans les territoires pour les futurs cédants. Afin de permettre aux futurs cédants de transmettre sereinement leurs exploitations et de vivre dignement, ces derniers doivent bénéficier de retraites décentes. C'est pourquoi les retraites des chefs d'exploitation agricoles doivent être revalorisées à hauteur du SMIC.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/



La politique du RGA est globale : chaque dimension doit être considérée à équivalence des autres. Pour les générations qui arrivent, pour assurer la souveraineté alimentaire, pour maintenir le dynamisme de nos territoires, on se doit de renouveler nos générations d'agriculteurs !

Faune sauvage : les impacts sur l'activité agricole

- **Sangliers**

Depuis plusieurs années, les organisations professionnelles agricoles alertent les instances de la chasse et la DDT sur la situation particulièrement tendue vis-à-vis de la population de sangliers. De 6 500 sangliers abattus en 2012, nous sommes passés à plus de 14 000 aujourd'hui, ce qui impacte le travail des agriculteurs. Des conséquences économiques sont engendrées.

De nouvelles mesures s'imposent pour réguler efficacement

Les chasseurs reconnaissent le problème mais la chasse ne suffit plus, des mesures doivent compléter les dispositifs actuels dans les zones que l'on considère comme des points noirs. La profession propose de lever tous les freins pour une pression de chasse renforcée, d'utiliser des pièges, d'autoriser le tir à l'agrainage encadré par des lieutenants de l'ovétole.

Le système d'indemnisation des dégâts doit être revu

Le nombre de demandes d'indemnisation déposées par les agriculteurs en Aveyron est sérieusement en baisse. Excédés par cette situation, les agriculteurs sont découragés par la lourdeur administrative et les barèmes utilisés pour le calcul des indemnités qui sont très éloignés de la perte réelle.

Premièrement les indemnités doivent évoluer, en se basant sur un tarif de rachat de la culture sinistrée et en intégrant la notion d'autoconsommation. Une majoration s'impose donc. Deuxièmement, les barèmes utilisés pour les cultures en agriculture biologique sont très éloignés des coûts de rachat. Enfin, pour l'ensemble des dégâts, la profession estime que la Fédération des chasseurs doit prendre en compte les frais de remise en état des parcelles suite aux dégâts.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/



• Vautours

Au début du programme de réintroduction du vautour fauve dans les années 1980, la cohabitation avec l'élevage ne posait pas de problème majeur. Malheureusement, depuis quelques années, avec l'augmentation significative des populations, les plaintes d'agriculteurs se multiplient pour des problèmes d'attaque sur troupeaux ovins, bovins, équins, caprins.

Evolution des signalements en Aveyron :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
15	14	9	10	34	52 au 10 septembre

Des populations de vautours fauves multipliées par 4 en 10 ans !

En Aveyron, les derniers chiffres officiels attestent d'une population dynamique et en constante augmentation. Selon la LPO Grands Causses, de 200 couples présents en 2010, nous sommes passés à 742 couples en 2020. Soit environ 80 couples de plus tous les ans. Il faut rajouter à ces effectifs, les jeunes et vieux oiseaux non comptabilisés dans le nombre de couples.

Vautours Fauves : charognards ou prédateurs ?

De nombreux témoignages d'agriculteurs soulignent un changement de comportement du vautour : ils observent un apeurement de troupeaux par vols en rase motte, des attaques sur mise bas, l'isolement d'animaux avant attaque...

Aujourd'hui, le rayon de prospection du rapace s'est considérablement élargi et les vautours s'observent dans beaucoup de zones du département du Nord au Sud. Lozère, Ardèche, Puy de Dôme, Haute-Loire... enregistrent aussi des attaques en hausse et observent une évolution de comportements.

Régulation et indemnisation sont nos demandes

Ces attaques sont liées à l'augmentation des populations et aux besoins en nourriture de ces rapaces. Il faut donc réfléchir à la mise en place d'un plan de maîtrise et de régulation des populations en vue de retrouver un équilibre. Lors de sa visite en Provence le 10 septembre dernier, Emmanuel Macron a annoncé la création d'un plan « vautour ». Les agriculteurs souhaitent avoir des informations plus détaillées sur les orientations et les objectifs de ce plan.

Les agriculteurs ne sont pas opposés à la présence de ces animaux en Aveyron, mais il faut retrouver une situation équilibrée et sereine. Dans l'attente, ils demandent à pouvoir faire des tirs d'effarouchement pour se protéger et protéger les troupeaux. En cas d'attaque avérée sur animal vivant, une indemnisation doit être accordée aux éleveurs.

Les éleveurs craignent aussi que les rapaces soient vecteurs de maladie pour les troupeaux. On a découvert des points d'eau souillés par de nombreuses plumes laissées par les animaux après leur passage, de fortes odeurs. Une évaluation du risque sanitaire doit être engagée par les services vétérinaires.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AVEYRON

• Loup

Il y a en Aveyron officiellement une seule zone de présence permanente dans le nord du département. La situation est plus calme au niveau des attaques mais ce n'est que provisoire.

Les demandes de la profession n'ont pas changées et sont renouvelées :

- Zéro attaque sur les troupeaux,
- Droit permanent pour tous les éleveurs de défendre leurs troupeaux,
- Pérennisation de la zone difficilement protégeable définie dans le dernier plan loup,
- Financement de tous les équipements liés à la protection du loup (indemnisation contre les attaques, mesures de protection des troupeaux, constats, analyses...) pris sur le budget du Ministère de l'Environnement et les fonds européens autres que le FEADER, (fonds européen agricole pour le développement rural),
- Engagement de la France à porter la révision du statut du loup dans la Directive Habitats et la Convention de Berne qui liste les espèces protégées.

Gestion de la ressource en eau : on doit créer de la ressource

En Aveyron, l'irrigation concerne seulement 8 000 hectares et environ 700 exploitations sur 7 789 exploitations professionnelles que compte le département. Sur notre territoire au relief accidenté, l'agriculture s'est développée en priorité sur les plateaux entre coupés de vallées ou de gorges profondes, seul 1,5 % de la Surface Agricole Utile du département irrigue, avec une limite à 12 millions de m³. L'eau vient à 30% de cours d'eau et à 70% de retenues collinaires.

L'agriculture aveyronnaise est aujourd'hui contrainte de sécuriser ses ressources et l'autonomie fourragère de ces systèmes d'élevage extensifs. Plusieurs leviers complémentaires les uns des autres sont mis en œuvre : la mise en place de cultures fourragères adaptées au contexte d'évolution climatique, l'équilibre entre surface au sol et taille du troupeau pour atteindre l'autonomie fourragère, limitation d'achat de fourrages à l'extérieur, le stockage de l'eau en excès durant la période automnale et hivernale, en collinaire pour sécuriser ainsi les 10 ha à 15 ha de production végétale constituant la ration de base des animaux (maïs, sorgho et luzerne...).

La création de retenue collinaire au plus près des exploitations est la seule alternative possible sur nos territoires de montagne. Les ouvrages à créer doivent permettre de stocker de l'eau en excès durant la période dite des hautes eaux (automne, hiver) et être transparents sur la période d'étiage. L'irrigation permet de couvrir assez facilement le déficit fourrager et de sécuriser les systèmes de production pour assurer leur viabilité et pérennité. Il est néanmoins probable que le changement climatique fasse apparaître des besoins nouveaux que nous devons anticiper.

Une dizaine de projets sont construits par an en Aveyron ces dernières années, allant de petits projets de dimensions inférieures à 1000 m² à des projets de retenues plus importantes avec des volumes de 10 000 à 30 000 m³.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Le Nutri-Score : un double discours qui sème le doute

Près de 43 % des exploitations agricoles aveyronnaises (hors agriculture biologique) élaborent sous SIQO (Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine). Roquefort, Laguiole, Veau d'Aveyron et du Ségala... qui sont autant de produits qui structurent notre économie locale et qui garantissent au consommateur à la fois une qualité organoleptique mais aussi une production ancrée dans le territoire.

Depuis quelques années, les pouvoirs publics français ont choisi de recommander le Nutri-Score pour fournir au consommateur une information « facilement compréhensible » sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires qu'ils consomment. Malheureusement, lorsqu'il est apposé sur des produits sous signes officiels de qualité, ce Nutri-Score apporte surtout une information contradictoire au consommateur.

Le Nutri-Score prétend porter sur la qualité nutritionnelle mais dans une analyse simplifiée à outrance, qui ignore nombre d'éléments qui sont pourtant reconnus comme bons pour la santé. Il paraît tout à fait adapté aux produits « industrialisés ». En revanche, il n'est absolument pas adapté aux produits sous Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine. Ces produits sont soumis à un cahier des charges précis, reflétant leur qualité, une tradition, un savoir-faire et un lien avec le territoire. Modifier leur élaboration serait contraire au principe même de reconnaissance actuelle de leur caractère qualitatif.

Au-delà de l'aspect nutritionnel, le Nutri-Score ne prend pas en compte le niveau de transformation des produits. Par exemple, un soda light peut se retrouver classé « A » au Nutri-Score et un fromage sous SIQO être classé « E » alors que ce dernier contient peu ou pas d'adjouvants, de correcteurs, d'additifs, de colorants, de conservateurs et dont la consommation excessive peut pourtant poser question sur la santé. Par ailleurs, le Nutri-Score ne prend pas non plus en compte la notion « d'intensité » de la consommation, de « portion » alors que l'enjeu n'est pas de punir des produits mais d'envisager les bonnes portions et de concevoir l'équilibre alimentaire à l'échelle des repas.

Aujourd'hui la profession agricole demande au gouvernement de défendre devant les instances européennes les spécificités des produits sous SIQO pour créer un principe d'exception pour ces produits. Il s'agit de préserver nos produits dont les qualités sont reconnues en France comme à l'international, mais aussi les agriculteurs qui les produisent et les territoires dont ils sont issus.





Présentation de l'EARL des quatre chemins

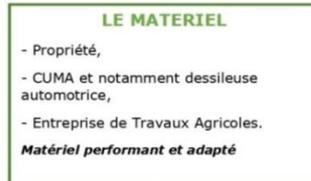
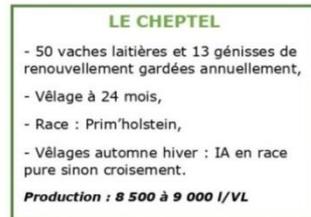
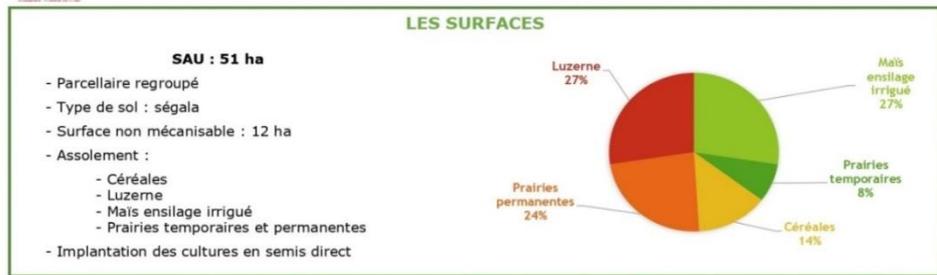
La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



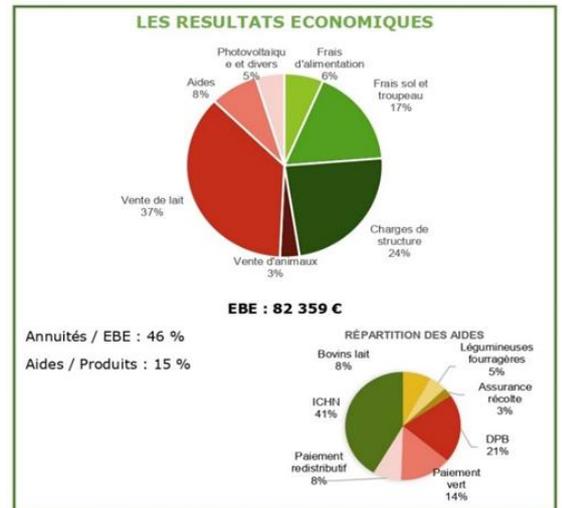
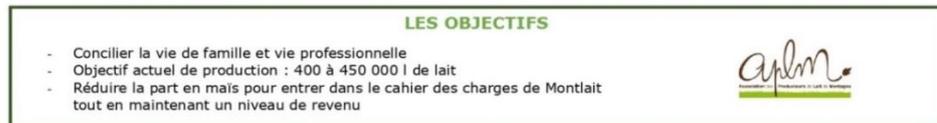
Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/



EARL DES QUATRE CHEMINS
Luc-La Primaube (12)
Séverine Barrau

Altitude : 680 m
Pluviométrie : 920 mm
Sécheresse : été généralement chaud et sec



Contacts presse :

Jacques Molières, président de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron : 06 07 90 74 52

Laurent Saint-Affre, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42

Romain Délérès, président des Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron : 06 26 28 22 47

Charlotte-Eléonore Jancenelle, relations presse : 06 87 62 58 15